

**Compte-rendu du  
Conseil d'Administration  
du 4 juillet 2008**

**Les décisions**

- ▶ Demande d'habilitation du DU « sciences du mouvement humain »
- ▶ Approbation des comptes-rendus des 24 avril et 5 juin 2008
- ▶ Demande d'habilitation du « DUPACE »
- ▶ Demande de subvention FSE pour la validation des acquis et l'accompagnement individualisé, PARTAGE
- ▶ Convention de partenariat entre le Phénix et l'UVHC
- ▶ Avenant entre l'université féminine de Dongkuk et l'UVHC
- ▶ Convention avec les lycées pour les étudiants de classes préparatoires
- ▶ Convention avec l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal et l'UVHC
- ▶ Convention de collaboration pédagogique transfrontalière ateliers arts de la scène et technologies numériques
- ▶ Modalités de fonctionnement du diplôme européen de management international et du diplôme international en commerce et communication
- ▶ Projet terrain d'assiette de bâtiment
- ▶ Projet INTERREG DS-ROMEO
- ▶ 3<sup>e</sup> Campagne FSDIE
- ▶ DBM 3
- ▶ Subventions aux associations
- ▶ Désignation des membres des commissions et du conseil disciplinaire

Le quorum étant atteint la séance débute à 14H10. Mme la Présidente donne lecture des pouvoirs et arrête l'ordre du jour. Elle salue la présence de M. Kaminski qui représente Mme Létard, Présidente de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole. Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, plusieurs informations à destination des membres du Conseil ont été données :

▶ Pierre - Henri Prévost a été élu vice - président étudiant par le CEVU du 19 juin dernier. Mme la Présidente rappelle que la loi LRU a officialisé un vice président étudiant au sein des bureaux d'université. M. Prévost a été élu pour un mandat de 2 ans. Mme la Présidente souligne le travail important qu'il a déjà réalisé pour la vie de l'établissement, notamment sur la rédaction des nouveaux statuts de l'université.

▶ L'établissement vient d'être audité dans le cadre des compétences élargies. Ces compétences permettront d'avoir davantage de marges de manœuvre, néanmoins l'établissement devra être en capacité de payer l'ensemble des salaires des fonctionnaires, ce qui ne sera pas simple à mettre en place (soit 50 millions d'euros pour un budget consolidé de l'ordre de 80 millions d'euros).

Durant 3 semaines, l'établissement a été audité sur les ressources humaines, le patrimoine immobilier, les comptes financiers et les systèmes d'information.

Une première restitution a eu lieu et a mis en évidence la réactivité et la qualité du travail accompli dans les services notamment au niveau du schéma directeur du système d'information. Les inspecteurs ont néanmoins souligné la culture et l'histoire de l'UVHC qui a entraîné un émiettement budgétaire et une subdivision extrême.

Les compétences élargies vont demander une centralisation des missions, il faudra donc être en capacité de renforcer les services centraux, qualitativement et quantitativement (redéploiement et transformation de postes) pour répondre aux exigences des nouvelles compétences.

Mme la Présidente ajoute que cette restitution orale sera complétée par un rapport écrit rendu vraisemblablement courant septembre qui sera transmis aux membres du conseil d'administration. Elle remercie une fois encore toutes les personnes qui ont été lourdement sollicitées pour l'audit.

► **Projet campus**

Mme la Présidente tient à donner une information sur les projets « campus ». En région 2 projets se dessinent : le projet campus Grand Lille et le projet campus « transports durables » de Valenciennes.

- Le projet campus Grand Lille n'a pas été retenu dans la première vague mais il sera représenté dans la 2<sup>e</sup> vague avec un retour prévu le 11 juillet prochain. Elle souligne que ce projet mobilise de nombreux partenaires du monde économique et des collectivités territoriales. Elle tient à préciser que ce projet s'intègre au PRES Lille Nord de France et que par conséquent, les 8 membres fondateurs du PRES soutiennent le projet Grand Lille mais elle tient à préciser que le projet « Campus Transports Durables » de Valenciennes n'est pas intégré au projet campus Grand Lille. Le projet sous entend la fusion des 3 universités lilloises pour l'horizon 2013 – 2014.

- Le projet « campus transports durables » est soutenu de la même manière par les membres du PRES. Le projet a été remarqué par le comité international, il sera donc soutenu financièrement.

Question de M. Li Crapi : est ce que l'UVHC pourra résister à la fusion ?

Réponse de Mme la Présidente : tout est fait pour que l'UVHC soit pérenne dans le temps. Les regards extérieurs sur nos projets sont positifs et l'on peut penser que l'avenir de l'université n'est pas en cause. Il y a aura en effet un engagement financier important : le projet est évalué à 100 millions d'euros. Par ailleurs, l'université bénéficie du soutien favorable du Président de Région qui financera à hauteur de l'Etat. Donc, même notre université évolue dans un environnement en mutation, elle peut compter sur les soutiens de l'Etat et de la Région.

Question de M. Ourak : dans le projet campus Grand Lille, au-delà du regroupement des universités lilloises, que trouve t-on ?

Réponse de Mme la Présidente : le projet a été initié par Lille 1 et il est purement immobilier avec notamment la rénovation et la remise en l'état de bâtiments et la création d'un institut « intelligence ambiante ». Il a également pour objectif de mutualiser un certain nombre d'équipements liés à la vie étudiante.

► Mme la Présidente informe les conseillers que le calendrier prévisionnel des conseils leur a été transmis dans leur pochette d'accueil et les invite à en prendre connaissance. Il est bien entendu prévisionnel et peut faire l'objet de modifications.

Enfin, elle rappelle que la désignation des membres des commissions et du conseil disciplinaire est inscrite à l'ordre du jour. Elle propose à M. Desprès de faire une présentation succincte des modalités de vote. Pour laisser le temps aux conseillers de faire leurs choix, elle propose que le vote se déroule après le point sur les conventions.

M. Desprès prend la parole et présente le conseil disciplinaire.

Les membres concernés par le scrutin sont les enseignants chercheurs et les usagers

Il présente les candidatures :

- professeur : M. Ezzedine
- maître de conférence: MM. Del Campo, Jenot, Bellalij et Mme Sforzin
- usagers : le scrutin aura lieu début septembre lors de la réunion d'information et de formation des élus étudiants des 3 conseils.

M. Desprès présente les commissions internes de l'établissement ainsi que les candidatures.

#### *Personnels enseignants - chercheurs*

- commission règlement et statuts : M. Ali Mehmeti, Mme Descragues - Grant, MM. Li Crapi, Millot, Jenot, Garnier et Bellalij
- commission finances et budget : MM Garnier, Bellalij, Li Crapi et Jenot, Mme Descragues - Grant,
- commission formation des personnels : MM. Bellalij et Garnier, Mmes Descargues – Grant et Sforzin

#### *Personnels BIATOSS*

- commission règlement et statuts : MM. Laurent et Rutkowski
- commission finances et budget : MM. Laurent et Rutkowski

### **Demande d'habilitation du DU sciences du mouvement humain**

Mme la Présidente propose de traiter conjointement les conventions et la demande d'habilitation du DU portées par la FSMS.

M. Barbier prend la parole pour expliquer les motivations et objectifs des conventions avec des écoles belges de Kinésithérapie (la HEPHO de Tournai et l'ULB de Bruxelles) et le projet de DU en sciences du mouvement humain.

Dans une perspective d'égalité des chances, ce projet répond à une demande importante d'étudiants entrant à la Faculté des Sports et qui souhaitent se préparer aux écoles belges de kinésithérapie. En effet, un grand nombre d'étudiants de la FSMS ne peut s'inscrire dans les écoles françaises au regard des coûts d'inscription. Ce nouveau diplôme accordera donc des avantages importants aux étudiants désirant intégrer une école belge,

- le diplôme facilitera l'adaptation et la réussite de l'étudiant au cursus belge,
- l'étudiant pourra se focaliser sur les matières de la kinésithérapie.
- l'étudiant qui ne sera pas tiré au sort (décret de la communauté française de Belgique sur la régulation des étudiants non belges) aura la possibilité de suivre une licence universitaire à la Faculté, notamment la filière APA.
- l'étudiant pourra conserver ses notes supérieures à 12/20 et il sera dispensé des cours correspondant en première année de kinésithérapie.
- cela concerne un public d'étudiants qui n'a pas vocation à aller sur Lille 2 pour des raisons budgétaires.

Question de M. Defossez : quel est l'intérêt pour les écoles belges ?

Réponse de M. Barbier : les crédits financiers accordés aux écoles belges sont donnés « sur la tête d'un étudiant non résident », et si cet étudiant redouble ou arrête la formation, alors les crédits sont retirés. Les écoles ont donc tout intérêt à avoir des étudiants non résidents qui sont bien formés et qui réussissent.

Mme la Présidente propose de voter sur les deux conventions et le projet de DU.

**Vote à l'unanimité**

**Approbation des comptes-rendus des 24 avril et 5 juin 2008**

**Vote à l'unanimité**

**Demande d'habilitation du « DUPACE »**

M. Tonarelli présente le projet de DU « Préparation à l'Accès ou à la Consolidation dans l'Emploi ». Les publics visés sont les demandeurs d'emplois, les salariés précaires et les salariés qui ont des inquiétudes sur leur avenir professionnel.

Ce diplôme complète un dispositif existant, notamment le DAEU. En effet, les publics concernés bénéficient déjà de différents dispositifs (définition de leur projet professionnel, d'un plan de formation individualisé, bilan pour conforter ou retrouver un emploi) mais ils déplorent souvent que leurs investissements dans ces différents dispositifs ne soient pas valorisés. Ce nouveau diplôme le permettra.

**Vote à l'unanimité**

**Demande de subvention FSE pour la validation des acquis et l'accompagnement individualisé, PARTAGE**

M. Tonarelli présente le dossier qui permettra de financer des achats d'équipements pour le projet PARTAGE, gamme de services pour demandeurs emplois. Ces équipements vont accompagner les demandeurs d'emploi sur les 3 sites : Valenciennes, Cambrai et Maubeuge.

La subvention FSE demandée est de 458 085 euros et porte sur 4 actions: accueil et orientation pour la définition d'un projet professionnel, accompagnement des personnes, professionnalisation des acteurs de la formation continue et communication du dispositif.

**Vote à l'unanimité**

**Convention de partenariat entre le Phénix et l'UVHC**

M. Zieger prend la parole et présente la convention. Il précise que c'est le département Arts Plastiques de la FLLASH qui est concerné. L'objectif de cette convention est de créer une dynamique en dehors du cadre des cours et de favoriser l'ouverture vers le théâtre aux travers de workshops, de rencontres et de formations techniques liées à la scénographie.

Les membres du conseil proposent de modifier la dernière phrase de l'article 6 en indiquant une tacite reconduction avec un délai de dénonciation.

**Vote à l'unanimité sous réserve de la modification**

**Convention de collaboration pédagogique transfrontalière ateliers arts de la scène et technologies numériques**

M. Zieger prend la parole et présente la convention qui a pour objet l'organisation d'ateliers consacrés à l'utilisation des technologies numériques dans les arts de la scène.

**Vote à l'unanimité**

## **Avenant entre l'université féminine de Dongkuk et l'UVHC**

M. Zieger prend la parole et présente cet avenant qui propose des cours intensifs de français durant 3 semaines pour un groupe de 11 étudiantes coréennes. Parallèlement aux cours, un programme complémentaire d'excursions leur sera proposé.

Mme la Présidente souligne l'intérêt de cette action qui favorise l'intégration culturelle.

**Vote à l'unanimité**

## **Convention avec les lycées pour les étudiants de classes préparatoires**

M. Sénéchal présente ce projet de convention destiné aux étudiants qui échouent en classe préparatoire et qui souhaitent intégrer le monde universitaire. La passerelle entre classes préparatoires et licences est déjà opérationnelle depuis 1996. Mais avec la mise en place du LMD, les modalités fines d'équivalences en unités d'enseignements et de crédits ECTS n'étaient pas établies.

Avec cette convention, les lycéens pourront bénéficier d'attribution de crédits s'ils sont issus des lycées signataires. Les crédits seront attribués par une commission mixte. Les signataires s'engagent à ce que leurs étudiants fassent une double inscription : classe préparatoire et licence 1. Ce document a été présenté à la commission PRES avec pour objectif d'avoir une convention régionale.

Mme la Présidente rappelle le contexte ; beaucoup d'étudiants de classes préparatoires échouent et sont donc contents de venir à l'université mais il y a une trop grande disparité sur le territoire national. Cette convention a pour objectif de définir un cadre qui permettra aux étudiants de pouvoir obtenir une validation de leur acquis. La commission mixte pourra évaluer leurs niveaux et les enseignements qu'ils ont suivis.

Question de M. Defossez : est-ce que l'UVHC est majoritaire dans la composition de la commission mixte ?

Réponse de M. Sénéchal : il propose d'ajouter dans l'article 2 « une commission composée **en plus** de :»

**Vote à l'unanimité**

## **Convention avec l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal et l'UVHC**

M. Lauro prend la parole et présente la convention cadre entre l'université de Saint Louis du Sénégal et l'UVHC. Cette convention concerne principalement des actions de recherche et l'échange d'étudiants.

**Vote à l'unanimité**

## **Modalités de fonctionnement du diplôme européen de management international et du diplôme international en commerce et communication**

M. Note fait une brève présentation des 2 diplômes. Il souligne que ces formations ont permis à plusieurs centaines d'étudiants de faire une mobilité d'un an à l'étranger dans le cadre de leur DUT. Il précise que la qualité des établissements partenaires sera indiquée sur le document final.

**Vote à l'unanimité**

## **Projet terrain d'assiette de bâtiment**

M. Bricout prend la parole et présente le projet aux conseillers. Il rappelle que lors des séances de mars 2005 et de décembre 2006, le conseil d'administration a accordé au CROUS des parcelles de terrain pour construire une résidence universitaire de 130 lits à proximité de la maison des services à l'étudiant. Il est demandé aujourd'hui d'accorder une parcelle supplémentaire.

**Vote à l'unanimité**

## **Projet INTERREG DS ROMEO**

M. Kastelik présente le projet qui est porté par l'IEMN- DOAE et la Faculté Polytechnique de Mons et qui traite du développement de systèmes de réflectométrie optique et de mesure sur fibre utilisant des éléments acousto-optiques. Le budget prévisionnel prend en compte les salaires de permanents. M. l'agent comptable souligne que les modalités d'éligibilité sur les salaires de permanents sont à approfondir. Il y a donc des incertitudes sur le budget présenté.

**Vote à l'unanimité sous réserve de recevabilité du budget**

## **3<sup>e</sup> Campagne FSDIE**

M. Sénéchal présente les décisions du CEVU sur 5 projets.

1650 euros sont alloués sur un total sollicité de 6700 euros (et non pas 4200 euros comme indiqué sur la tableau transmis aux conseillers).

**Vote à l'unanimité**

## **Modalités de validation des semestres de formation**

A titre d'information, M. Sénéchal présente les dispositions relatives à la validation des semestres de formation de l'UVHC. Il précise que les caractères gras et italiques correspondent aux remarques apportées par le CEVU du 19 juin 2008.

## **DBM 3**

Mme la Présidente propose aux conseillers d'ajouter une DBM à l'ordre du jour.

Cette DBM est nécessaire car les composantes doivent réintégrer le paiement des heures défiscalisées 2007, de plus les budgets des composantes sont abondés aux titres des projets du contrat quadriennal.

Mme Decneut présente la DBM n°3 qui concerne :

- **901 IUT :**

Rattachement de 134 879,20 €

- **902 ISTV :**

Rattachement de 79 716,51 €

- **908 FDEG :**

Rattachement de 31 702 €

- **910 IPAG :**

Rattachement de 2 100 €

- **912 IAE :**

Rattachement de 20 600,81 €

- **913 ENSIAME :**

Rattachement de 126 276, 89 € et Report de 22 687 €

- **914 Actions commerciales**

Rattachement de 224 365,97 €, Report de 495,30 € et Transfert de 30 000 €

**- 915 Recherche:**

Rattachement de 420 921,30 € et Transfert de : 47 000 €

**- 923 FSMS :**

Rattachement de 25 945,28 €

**- 925 Services généraux :**

Rattachement de 9624,02 €

Remarque de M. Prévost sur l'UB 923, il y a une erreur sur les recettes de colloque, il faut remplacer le 5662 € par 5652 €.

**Subventions aux associations**

Mme Decneut présente les subventions accordées aux associations suivantes :

- Sphimx 400 €
- Jurisclub 250 €
- Mise 700 €

**votes à l' unanimité**

**Bilan social 2007**

Le bilan social a été adressé aux conseillers mais au regard des nombreux points déjà abordés, M. Bricout propose de l'étudier au prochain conseil de septembre.

M. Del Campo propose que tous les directeurs de composantes soient conviés à cette présentation. Monsieur BRICOUT signale que les directeurs de composantes et de laboratoires ont déjà été tenus informés en bureau élargi.

**Un vote est soumis : 3 voix pour**

**Résultats du vote pour la désignation des membres des commissions et du conseil disciplinaire**

M. Desprès, après avoir procédé au vote et au dépouillement, annonce les résultats :

Conseil disciplinaire :

- professeur : M. Ezzedine
- maître de conférence : M Del Campo, Mme Sforzin et M. Jenot sont à égalité/ c'est donc la personne la plus âgée qui est désignée: M. Del Campo

Commission règlement et statuts : M. Ali Mehmeti

Commission finances et budget : M.Garnier

Commission formation des personnels : M. Bellalij et Mme Descargues - Grant

Pour les BIATOSS :

Commission règlement statuts : M. Laurent

Commission finances et budget : M. Rutkowski

**Etaient présents ou représentés :**

*Personnalités extérieures*

Mme Lancelle, MM Kaminski, Fontaine et Gros

*Collège A*

MM.Ali Mehmeti, Défossez, Ezzedine, Markiewicz, Ourak et Millot

*Collège B*

Mme Sforzin, MM Bellalij, Bonduelle, Del Campo, Garnier, Jenot et Li Crapi

*Collège BIATOSS*

MM Dheilly et Laurent

*Collège des usagers*

Mlle Dolay et M. Gorisse

*Membres de droit*

MM. Desprès et Warret

Membres invités :

Mme Houssier, MM. Prévost, Coutellier, Lauro, Sénéchal, Prévost et Tonarelli

*Ont donné pouvoir :*

Mme Descargues Grant et M. Gros

Excusés

MM. Gros, Boquet, Di Pompéo et Riquet

**La Présidente,**

**Professeur MP.MAIRESE**